

Principal

Affaire suivie par :
Cyril BONNET
Tél : 04 70 46 00 29
Mél : cyril.bonnet@ac-clermont.fr

Yzeure, le mercredi 6 décembre 2023

Le Principal
A

Mesdames et Messieurs les responsables légaux
Des élèves de 3èmes.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des procédures d'orientation post-3èmes, le Ministère a déployé le téléservice vous permettant d'entrer et valider, directement en ligne, les choix d'orientation de votre enfant pour la rentrée 2024.

C'est le système d'authentification "EDUCONNECT" qui devient le système d'authentification unique pour toute la scolarité de votre enfant. Ce système est le même que celui que vous utilisez pour vos démarches administratives (impôts...). Il est également celui qui vous permet d'accéder à l'ENT du collège.

Le lien vers la plate-forme est le suivant :

<https://teleservices.education.gouv.fr>.

J'attire votre attention sur le fait que l'orientation des élèves est un acte non-usuel et donc nécessite l'accord des deux responsables légaux.

Période des vœux pour le premier semestre : du 18/12/2023 au 17/01/2024

Période des vœux pour le deuxième semestre : du 06/05/2024 au 22/05/2024

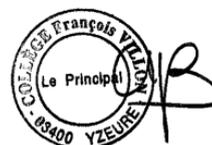
Vous trouverez, ci-joint, des documents explicatifs avec le calendrier de la procédure.

Je vous invite à vous connecter le plus rapidement possible sur le portail afin de vérifier que tout fonctionne bien.

En cas de difficultés de connexion et/ou impossibilité d'utiliser l'outil numérique, le collège vous proposera une solution pour suivre l'orientation de votre enfant, merci de nous faire part de vos difficultés le plus rapidement possible en contactant le professeur principal de votre enfant ou le secrétariat du collège.

Le professeur principal de votre enfant va suivre la procédure et vous accompagnera tout au long de la période d'orientation qui s'ouvre.

Je reste, également, à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Le Principal
Cyril BONNET